

Montréal, le 23 juillet 2013

**Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Christopher Richter  
M<sup>e</sup> Chanelle Charron-Watson  
WOODS S.E.N.C.R.L.  
2000, Avenue McGill College, bureau 1700  
Montréal (Québec) H3A 3H3

**Objet : Demande en révision de la décision D-2013-087 rendue dans le dossier R-3787-2012  
Dossier de la Régie : R-3852-2013**

---

M<sup>e</sup> Richter,  
M<sup>e</sup> Charron-Watson,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre lettre datée du 5 juillet 2013, par laquelle vous nous transmettiez la demande de révision de la décision D-2013-037, en votre qualité de procureurs de Costco Wholesale Canada Ltd.

La Régie demande aux intervenants du dossier R-3787-2012 qui ne l'ont pas déjà fait, de déposer leur demande d'intervention, s'ils le jugent utile au présent dossier de révision, **avant 12h le 12 août 2013**.

La Régie annonce d'ores et déjà qu'elle entendra les parties en audience et fixera ultérieurement un échéancier à cet égard.

Veillez agréer, maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

Sophie Giner  
Secrétaire adjointe de la Régie de l'énergie

c.c. Intervenants au dossier R-3787-2012